

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mont-de-Marsan, le 11 septembre 2023

Le département des Landes est placé en vigilance météorologique orange orages

Le département des Landes est placé en vigilance météorologique orange pour le phénomène orages à compter de ce jour 19h00.

Lundi, dans la soirée et au moins en première partie de nuit, de forts orages se déclencheront accompagnés de rafales de vent de l'ordre de 70 à 80 km/h. Des précipitations soutenues sont également attendues avec des intensités pouvant atteindre localement jusqu'à 60 mm/h, ainsi qu'un risque de grêle.

Conseils de comportement à adopter :

- * Je me tiens informé auprès des autorités ;
- * Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau ;
- * Je m'abrite dans un bâtiment en dur ;
- * J'évite de me déplacer ;
- * Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés ;
- * J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site Météo France à l'adresse suivante : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/landes>



VIGILANCE ORAGES



 **RESPECTEZ**
les consignes des autorités

 **INFORMEZ-VOUS**
auprès de Météo-France
et de votre préfecture

 Limitez vos déplacements et mettez-vous à l'abri

 Ne vous abritez pas sous un parapluie, sous les arbres ou contre une paroi

 Ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol



Cabinet de la préfète des Landes
Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Loïc Marzin – 05 58 06 72 49 / 07 89 05 11 72 / 06 32 63 68 82

 pref-communication@landes.gouv.fr

 <https://www.landes.gouv.fr/>

Suivez-nous sur :



24 Rue Victor Hugo, 40021
Mont-de-Marsan